

## Conseil de Faculté – Séance N°45

**Mercredi 18 avril 2012**

«Compte rendu qui a valeur d'information, SOUS RESERVE de correction et validation par le prochain conseil »

**Participants :**

Collège A	
Pascal DURET	Présent
Jean Claude GATINA	Présent
DALLEAU Georges	Présent
Harry BOYER	Représenté
François GARDE	Absent
Collège B	
Chantal VERKINDT	Présente
Alain BASTIDE	Présent
Marie CHIRON	Présente
Dominique MORAU	Présent
Patrick DESMOULINS	Présent
Collège IATOS	
Bruno BONAZZI	Présent
Vanessa DIJOUX	Présente
Chantale RICHAUVET	Présente
Personnalités extérieures	
Jean-Luc LHEMANNE	Présent
Nazir PATEL	Représenté
Marc-André HOAREAU	Absent
Bernard REYNAUD	Absent
Personnes assistant également au Conseil	
Jean-Michel DELAPLACE	Excusé
Pierre LEROYER	Présent
Thierry PASSINAY	Présent
Laurent PUREN	Absent
Etudiants	
GUYARD Stéphane	Présent
MELQUIOND Brice	Présent
LEBEAU-BERNARD Jérémy	Absent

## **Ordre du jour :**

1. Validation du PV N° 44
2. Cycle de conférence (sous réserve)
3. Situation financière
4. PRP et PCA
5. Calendriers universitaires et modalités d'accès des formations du département FLE et du département STAPS
6. CEV
7. Point d'information élections du 26 avril (usagers) et du 7 juin (personnel)
8. Grille tarifaire des formations FLE à distance (sous réserve)
9. Questions diverses :
  - Ouverture des installations sportives du campus en dehors des heures de cours
  - CESAME: Groupe de travail et référent pédagogique
  - Demande de capacité d'accueil L1 STAPS
  - ATER (Section CNU)
  - Stages des étudiants SHE

Quorum atteint, le conseil débute à 14h10.

### **1. Validation du PV N° 44**

Validé à l'unanimité.

### **2. Cycle de conférences (Alain BASTIDE)**

*Document en annexe*

M. BASTIDE présente son projet de cycle de conférences sur le SUD, complémentaire dans le domaine de la recherche, aux colloques organisés par les Amis de l'Université.

M. Leroyer souhaite une ouverture sur les deux laboratoires, Pascal Duret indique qu'il se rapprochera d'Alain Bastide.

Les possibilités financières liées à l'organisation seront examinées par l'équipe décanale avec l'aide du responsable administratif pour un démarrage fin septembre 2012.

Retour sur ce projet lors d'un prochain conseil de faculté.

Validation par principe de ce cycle de conférence.

### **3. Situation financière au 10 avril**

*Document en annexe*

L'UFR souhaite présenter la situation financière à chaque conseil de Faculté.

On constate une consommation des crédits de 38% soit 17 point de plus par rapport au mois de mars 2012. L'utilisation émane du département SBE avec un engagement de plus de 56% de leur crédit initial et de l'administration centrale de 33%. Cette dernière consommation provient de la mise en fonction de l'écran se trouvant dans l'entrée du bâtiment A. Cet écran a pour finalité de diffuser des informations en boucle et sera administré par Mme ETHEVE.

Un bilan de ce nouveau système de communication sera présenté dans 10 mois.

Le responsable administratif signale que la prochaine DBM devra lui parvenir au mois de mai pour une validation lors du CA de mai 2012.

Question de M. MORAU : les 15 000 euros du projet MINES n'ont pas encore été budgétisés. Ils le seront lors de la prochaine DBM.

#### **4. Point d'information PRP et PCA**

Les PCA et les PRP seront à partir de ce conseil présentées en Conseil de Faculté Restreint. Ce point sera donc abordé plus longuement lors du CFR du 24 avril 2012.

#### **5. Calendriers universitaires et modalités d'accès des formations du département FLE et du département STAPS**

*Documents en annexe*

- Condition d'accès

Sont présentés au conseil les modalités d'accès du département STAPS et FLE.

Concernant le département STAPS :

- Pour le L2 : l'accès des étudiant PACES : Le test physique demandé par le département n'est pas indiqué car il est sous-entendu dans l'accord du responsable de promotion.
- Pour l'accès au Master Enseignement / Dossier de candidature pour le M1 PES2I du fait d'une capacité d'accueil à 25

Les modalités d'accès du département STAPS et FLE sont validées à l'unanimité.

- Les calendriers universitaires 2012/2013 :

Il ne manque que les calendriers des Masters STAPS et des Masters FLE.

Des modifications sont apportées et tous les calendriers sont validés.

#### **6. CEV**

*Document en annexe*

Les dossiers présentés pour le mois d'avril ont validés à l'unanimité, sous réserve de la validation de M. PAYET Serge en commission pédagogique du département SBE.

#### **7. Point d'information élections du 26 avril (usagers) et du 7 juin (personnel)**

Des élections sont organisées afin de procéder au renouvellement général des représentants des usagers et des personnels au sein des 3 conseils centraux de l'Université de La Réunion : CA, CEVU et CS.

Les scrutins auront lieu :

- Pour les usagers : le jeudi 26 avril 2012
- Pour le personnel : le jeudi 7 juin 2012

Pour le collège des usagers, deux sections de vote sont présentes sur le Campus : section « UFR SHE » et section « autres formations délocalisées »

#### **8. Grille tarifaire des formations FLE à distance**

Lors du dernier conseil il a été vu le fait qu'il n'y ait pas de surcout en formation initiale, mais par contre il est légitime qu'il y ait des surcouts sur la formation continue.

M. Leroyer présente les propositions faites : *document en annexe*.

Cette proposition validée à l'unanimité par le Conseil de Faculté sera transmise au SUFP.

### **9. Questions diverses**

- Ouverture des installations sportives du campus en dehors des heures de cours (Mme CHIRON) :

En dehors des heures de cours les salles ouvertes sont investies par les étudiants, ce qui en plus du matériel qui encombre la salle, empêche le maintien de l'hygiène nécessaire au bon déroulement des cours.

Elle souhaite que ces salles soient fermées à clé, et ouvertes lorsque des cours doivent y avoir lieu. Lorsque des étudiants veulent la salle, ils peuvent passer par Mme Chiron qui fera le nécessaire auprès des services techniques.

Des échanges ont eu lieu et une réunion sera organisée pour trouver des règles de fonctionnement. Des réponses ont déjà été données : selon la commission de sécurité, les tapis ne doivent pas se conserver dans la salle de danse mais dans le local de stockage pour éviter les problèmes de détérioration à terme, ainsi que les problèmes d'incivilité.

- CESAME: Groupe de travail et référent pédagogique

Jean-Michel DELAPLACE, vice directeur Insertion Professionnelle et Relations Internationales a été nommé référent pédagogique, et les élus étudiants fourniront un nom dans la semaine.

Ce groupe de travail a pour objectif de faire un bilan de l'organisation du CESAME, et trouver des solutions pour améliorer le système.

- Demande de capacité d'accueil L1 STAPS :

Les amphithéâtres ayant une capacité d'accueil limitée, le nombre croissant d'étudiants inscrits en L1 STAPS pose un problème de sécurité et d'encadrement. L'effectif ne permet pas une prise en charge optimale de groupes d'étudiants toujours plus nombreux.

Cette demande de limitation de la capacité d'accueil a été étudiée par le Recteur qui, le cas échéant, utilisera les critères suivant :

- Proximité géographique
- Situation familiale de l'étudiant (boursier)
- Rang de demande de l'étudiant

Au vu de ces contraintes difficilement applicables, la demande a été retirée. Cependant il y a potentiellement cette année 1111 demandes d'étudiants en y intégrant les demandes APB et les redoublants. On peut donc s'attendre a priori à une augmentation de 100 à 200 étudiants.

Une nouvelle demande sera alors lancée : en essayant de respecter certains principes. Il ne sera pas question de choisir les étudiants mais bien de permettre à tous de réussir dans les meilleures conditions possibles.

Le sous-préfet s'interroge en premier lieu sur la question de la sécurité. Les commissions de sécurité viennent régulièrement prendre connaissance des conditions exposées ci-dessus, en mettant le doigt sur le respect d'effectif par salle. Il sollicitera son directeur de cabinet pour faire un point avec l'université sur les différentes commissions de sécurité. Il insiste sur l'importance de ces aspects qui engage la responsabilité de tous.

Un dossier sera monté par M. DESMOULINS pour mettre en exergue ce problème et sera transmis à la commission de sécurité par le Sous-Préfet des arrondissements de Saint Pierre, ainsi qu'aux instances de l'Université pour transmission au rectorat.

- ATER :

Les besoins en CNU sont présentés.

- Accompagnement stage étudiants :

Cette année les étudiants ont eu du mal à trouver des stages, et leur représentant souhaite savoir s'il serait possible de mettre en place un module d'accompagnement (surtout pour le suivi et les conseils) avec le responsable pédagogique pour proposer un annuaire d'entreprises disposées à prendre en charge des étudiants et réfléchir à une rémunération éventuelle.

Il existe un bureau BAIP qui travaille sur l'organisation des stages étudiants. Un personnel sera présent sur le SUD pour cette organisation dès l'année prochaine. Ce dispositif ne remplace pas le responsable pédagogique.

Les membres du conseil insistent néanmoins sur le fait que la recherche de stage permet également de se confronter à la difficulté de recherche d'emploi. M. Bastide précise qu'en L3 cet accompagnement existe et pourrait être proposé en M1. Mais il a aussi une prise de responsabilité à acquérir au niveau des étudiants. Cette décision doit passer en conseil de département.

Un besoin de sensibilisation sera bénéfique dès le début de l'année afin de permettre aux étudiants de préparer au mieux leur stage.

En ce qui concerne les stages à l'étranger, les étudiants peuvent solliciter le Directeur Adjoint Insertion Professionnelle et Relations Internationales, M. Jean-Michel DELAPLACE.

- Salle informatique :

M. MARDEMOUTOU rapporte que le matériel est effectivement obsolète. On a présenté deux fois une demande pour renouveler les demandes de matériels au niveau des salles informatiques.

Le Directoire du campus sud étant porteur de ses demandes, il lui sera demandé un renouvellement du matériel informatique qui sera transmis au CEVU.

On demande à M. MARDEMOUTOU (après consultation de la FDE) qu'une procédure informatique soit mise en service afin que ces machines soient automatiquement réinitialisées le soir.

Conseil prend fin à 17h19.